

# CLP : Focus sur les dangers pour l'environnement aquatique

Formation à distance

## Objectif(s)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Classer les substances et les mélanges dans les classes de danger pour l'environnement aquatique selon le règlement CLP.
- Étiqueter les substances et les mélanges en ce qui concerne le danger pour l'environnement aquatique selon le règlement CLP.

## Public et Prérequis

Personnes chargées de la classification et/ou de l'étiquetage des produits chimiques, rédacteurs de FDS, responsables HSE, responsables réglementation, responsables qualité, et toute personne concernée par les impacts et la mise en œuvre de REACH et du CLP.

## Durée et dates

Durée : 3 heures

Horaires : 9h30 - 12h30

Dates : 03/03/2022 ou 29/11/2022

## Moyens pédagogiques

- ✓ Séance de formation à distance
- ✓ Exposé théorique
- ✓ Session de questions-réponses en fin de formation
- ✓ Support de formation remis aux stagiaires par courriel après la formation

## Contenu

- **Classification des substances : toxicité à court terme (aiguë) et à long terme (chronique) pour le milieu aquatique**  
Critères pour classer, facteurs M, exemples
- **Classification des mélanges : toxicité à court terme (aiguë) et toxicité à long terme (chronique) pour le milieu aquatique**  
Méthode de la somme, formule d'additivité
- **Étiquetage**

## Suivi et évaluation

Fiche d'évaluation – QCM en début et fin de formation

À l'issue de la formation, un support par courriel d'une durée de 2 mois permet de répondre aux éventuelles interrogations, support strictement limité aux éléments vus en formation.